

RÉSISTANCE

CONCOURS 1999 - 2000

COLLÈGES, LYCÉES et LYCÉES PROFESSIONNELS

Le jury national du concours de la Résistance et de la Déportation invite, cette année scolaire 1999-2000, les élèves des classes de Lycées et Collèges, avec l'aide de leurs professeurs et du C.D.I. de l'établissement, à mener un travail de recherche sur le thème suivant :

« L'univers concentrationnaire dans le système nazi.

Les camps de concentration et d'extermination font partie intégrante du système totalitaire nazi. Quelles furent les causes, le fonctionnement et les conséquences de ce phénomène concentrationnaire ? »

Le Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Val de Marne et le Musée de la Résistance Nationale, associés, proposent aux participants du concours ce guide historique et pédagogique.

En quatre pages, il était impossible de restituer ce que fut « la tragédie de la Déportation » dans les camps de concentration et d'extermination nazis. Trois idées ont guidé la réalisation de ce document :

- 1- Le système concentrationnaire nazi est au coeur de l'idéologie et de la politique du national-socialisme : raciale et raciste, antisémite, xénophobe, anticommuniste, antidémocratique, antihumaniste (pages centrales).*
- 2- Quelques chiffres montrent l'ampleur du phénomène concentrationnaire, l'ampleur du meurtre. Quelques témoignages de rescapés éclairent l'objectif final du système : la démolition de l'Homme, sa mort (page 4).*
- 3- Le nazisme fut vaincu militairement (par les Alliés et par la Résistance des peuples) et moralement jusque dans les camps. L'Homme est demeuré et une nouvelle conscience de l'Humanité, individuelle et collective, est née. Mais, depuis, le devoir de vigilance s'impose à chaque génération (page 1).*

Une nouvelle conscience

De la libération des camps nazis, de la découverte du système concentrationnaire auquel nul autre sous n'importe quel ciel, à n'importe quelle autre époque de l'histoire ne peut être comparé, naquit une nouvelle dimension de la conscience humaine, un nouveau vocabulaire. Le système concentrationnaire nazi garde à tout jamais une originalité spécifique. Le Mal, l'Horreur ont cessé d'être épisodiques pour s'inscrire dans la vie quotidienne, mais aussi dans un système rationnel d'extermination.

La libération des camps, on pourrait dire qu'elle a fait sinistrement reculer les limites de la connaissance.

In O. Wormser, « Quand les alliés ouvrirent les portes », R. Laffont, 1965.

Constitution du 21 octobre 1946

Préambule*

Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ou de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et les libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.

** repris dans celui de la V^e République, 1958*

De l'expérience humaine

à un nouvel engagement civique

Si différents que nous ayons été, sous l'uniforme rayé, de pays, de culture, de convictions religieuses et politiques, c'est le même pain d'angoisse que nous avons mangé, le même désespoir de voir mourir et déchoir nos camarades que nous ressentions dans l'aube glacée des interminables appels.

Aucun d'entre nous ne peut désormais prendre son parti de la misère et de l'humiliation d'une homme quelconque. La faim, le froid, les coups, la honte, nous les partageons à jamais avec tous ceux qui les subissent. Voilà ce qui nous unit et ce que nous ressentons ensemble avec le souvenir de nos camarades disparus.

Geneviève Anthonioz-de-Gaulle, Présidente de l'ADIR et d'ATD Quart-Monde.

In « C'était il y a 20 ans », FNDIRP, 1965.

Déclaration universelle des droits de l'Homme, 10 déc. 1948

Préambule

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme, (...)

Contre les idéologies d'exclusion

Désormais il ne faudra plus oublier que toutes les doctrines analogues au nazisme, se fondant sur une idée de distinction de race ou de nation, poussant celle-ci à une orthodoxie, exaltant comme une supériorité indiscutable toute appartenance à un groupe quelconque, suscitant le chauvinisme, le fanatisme, la foi exclusive en un dogme absolu, dans le mépris, la condamnation, la torture et l'anéantissement des autres, aboutissent, selon une implacable logique, à l'institution du camp de déportation. Penser, exprimer, soutenir les opinions de ce genre implique la volonté de faire renaître les camps de déportation et leurs abominables pratiques. Se déclarer fasciste, néo-fasciste, néo-nazi, partisan d'un régime autoritaire et discriminatoire, c'est donner à entendre qu'on admet d'avance le camp de déportation comme moyen de gouvernement.

Jean Cassou, Conservateur du Musée d'Art Moderne, In « C'était il y a 20 ans », opcit.

Vigilance

Cette victoire de l'homme dans ce qu'il a de meilleur, les valeurs si chèrement acquises à travers les millénaires, est partie intégrante des enseignements d'Auschwitz et du système concentrationnaire. Elle nous autorise à rêver, puisque rêver pour tracer sa route est aussi le propre de l'homme, au temps béni où, sortie de sa préhistoire — selon une formule célèbre —, l'humanité pourrait enfin oublier Auschwitz. Mais tout comme la fleur tient son charme de sa vie éphémère, la beauté et la grandeur de la civilisation ont peut-être partie liée à sa fragilité.

In Maurice Cling, « Vous qui entrez ici... Un enfant à Auschwitz », Graphein, 1999, p 200.

LE TABLEAU DE LA HAINE ET DE L'EXCLUSION



Tableau provenant de l'administration nazie du camp de concentration de Dachau, premier camp créé en 1933 près de Munich. Il présente la nomenclature des différentes catégories de déportés, les différents signes distinctifs cousus sur leur « uniforme ». La mention des Polonais et des Tchèques indique qu'il fut établi dans les années 1939-1940. Ce document est conservé aux Archives du Service International des Recherches à Arolsen (Allemagne).

1						
	2	3	4	5	6	7
8						
9						
10						
11						
12	13	14	15	16	21	
	17	18	19	20		

1 Marques pour les détenus en protection surveillée dans les camps de concentration. Forme et couleur des marques. 2 Politique. 3 Criminels professionnels. 4 Emigrant. Apatride. 5 Témoins de Jéhovah. 6 Homosexuel. 7 Asocial. 8 Couleur de base. 9 Insigne pour les récidivistes. 10 Détenu de compagnie disciplinaire. 11 Insigne pour les Juifs. 12 Insigne particulier. 13 Juif. Souilleur de race. 14 Femme qui a souillé la race. 15 Suspect d'évasion. 16 Matricule, numéro du détenu. 17 Polonais. 18 Tchèque. 19 Membre de la Wehrmacht. 20 Détenu Ia (?). 21 Exemple

Mode d'emploi

Les en-têtes de chaque colonne désignent les catégories de « détenus de sécurité » (Schutzhaft) :

- tous les étrangers, réfugiés, sans-papiers : apatrides (*émigrant*)
 - tous les allemands « aryens » pour des motifs touchant à leur vie privée ou sociale, passée ou présente, pour des raisons politiques (*politique*), judiciaires (*criminels professionnels*), philosophiques et religieuses (*Témoins de Jéhovah*), de sexualité (*homosexuel*), de comportement social (*asocial*).

La première ligne recoupée avec les colonnes définit le modèle des signes distinctifs conçus pour tous les détenus (triangles de couleur). Les lignes suivantes déclinent tous les cas introduisant une variante au modèle en application : du code disciplinaire des camps (*récidiviste, compagnie disciplinaire, suspect d'évasion*) ; des lois raciales nazies (*juifs, souilleurs de race, race impure*) ; de la politique de répression des peuples des territoires annexés ou occupés (*Polonais, Tchèques*) ; du code de discipline militaire (*membre de la Wehrmacht*).

La combinaison des lignes et des colonnes décline l'extrême étendue et la diversité des populations enfermées dans les camps : une hétérogénéité extrême. Là où s'applique l'ordre national-socialiste nul individu n'est à l'abri de la déportation et la guerre devenue mondiale, cette hétérogénéité ne cessera de croître.

Du système politique et idéologique nazi.

Le tableau des différentes catégories de détenus

Mais le camp de concentration comme lieu et instrument d'isolement et de répression fonde aussi l'homogénéité de la population concentrationnaire, celle des « *ennemis du Volk* ».

Ces «ennemis», au nom de la force et de l'unité du « *Volk* », sont tous ceux qui l'affaiblissent, le divisent en refusant et combattant l'ordre nazi.

Sont concernés, dès 1933, les « *criminels politiques* » - communistes, sociaux-démocrates, libéraux, syndicalistes... - aux idées républicaines, démocratiques et humanistes, le plus souvent des militants qui ont combattu les exactions terroristes des groupes paramilitaires nazis.

A ceux-ci il faut ajouter, en 1937-1938, des prêtres des deux grandes confessions allemandes - catholique et protestante - en dissidence avec la ligne officielle de leurs églises qui, au nom des principes et des valeurs chrétiennes, refusent l'idéologie nazie.

La guerre devenue mondiale, cette catégorie d'« *ennemis* » s'étendra à l'ensemble des résistants des pays annexés et occupés et, aux personnes enfreignant la législation allemande (ex : celles pratiquant le marché noir).

Nombre d'apatrides sont des antifascistes qui, avant 1933, avaient fui leur pays soumis à des régimes dictatoriaux (Pays Baltes, Pologne, Hongrie, Roumanie...).

Enfin, il ne faut pas oublier qu'avec l'occupation de la France et la politique de collaboration de l'« *Etat français* », cette catégorie s'étendra aux Républicains espagnols réfugiés ou résistants en France.

A ce grand ensemble des « *politiques* », il faut ajouter les « *adversaires philosophiques ou religieux* » et les « *opposant sociaux* ».

En 1935, entrent dans les camps les fondamentalistes ou étudiants de la Bible dits Témoins de Jéhovah. Au nom de leur foi, ils refusent de prêter serment au régime et au « *Führer* » et d'accomplir le service militaire. La guerre venue, les Témoins de Jéhovah de toute l'Europe seront déportés.

Seront aussi déportés ceux qui, par leur comportement individuel ou collectif en marge de la société, sont réfractaires à l'organisation nazie : un vaste ensemble mêlant pêle-mêle les clochards, les petits délinquants, les « *paresseux* » au travail ... et les Tziganes.

Les Tziganes sont mis au ban de la société comme les Juifs par des lois en 1935. Déportés, dès 1940, comme « *parasites* », « *asociaux* », rapidement ils le seront comme « *souilleurs de race* ». Raflés dans toute l'Europe, ils subiront le même sort que les Juifs.

Ces « *ennemis* », au nom de la « *race* », sont tous ceux considérés comme de « *races inférieures* » ou comme ceux qui attaquent, « *souillent la pureté raciale* ».

En premier lieu, dès 1935, sont visés par les lois de Nuremberg pour la protection du sang les Juifs (religieux ou laïques, à tous les degrés de filiation, de parenté et d'alliance ; les non-Juifs « amis des Juifs »).

Cette politique raciale sera étendue par le Reich nazi à tous les Juifs d'Europe. Le fait d'être né « Juif » peut être aggravé par des motifs d'ordre judiciaire, religieux, de sexualité et de comportement social. (*Etoile formée par un triangle jaune et un triangle rouge, vert, bleu, rose, noir, violet,...*).

En 1935, toujours au nom de la « race » et de sa croissance, pour « la défense et la protection de l'honneur allemand », pour « l'hygiène sociale », les nazis modifient le code pénal, aggravant la répression de l'homosexualité désormais passible de la déportation. Ultérieurement, ces dispositions seront étendues à tous les territoires annexés ou occupés.

Ces « ennemis », au nom de « l'hygiène sociale », sont aussi les condamnés pour délits de droit commun, dans le Reich. Dès 1933, la SS sort intentionnellement des prisons pour les interner en camp les auteurs de crimes de sang (*criminels professionnels*), les transformant en ses auxiliaires administratifs et de police.

Remarques

1) Le « langage » des triangles et autres signes distinctifs est théorique ; sa réalité, de 1933 à 1945, est plus confuse et plus complexe.

Le port, par chaque déporté, des marques distinctives ne désigne nullement, de manière absolue, les motifs réels de sa détention. A certaines occasions, les administrations SS des camps procèdent sans justification à des changements de marque. Par exemple, des convois de résistants français (« politique » = triangle rouge avec F) se sont vus attribuer temporairement à leur arrivée en camp des triangles verts ou roses.

Mais surtout les définitions si amples et floues des différentes catégories de détenus font que chacune d'elles est une mosaïque infiniment variée d'individus.

2) L'hétérogénéité extrême des détenus est sciemment organisée et exploitée par la SS comme un moyen essentiel de diviser les déportés, et, en conséquence, d'accroître leur isolement. Pour les Juifs et les Tziganes (sauf à Auschwitz), les pratiques d'isolement sont renforcées par leur regroupement dans des blocks séparés.

3) L'introduction des « criminels professionnels » au sein des camps, mêlés aux autres catégories de déportés, permet au régime nazi de renforcer la terreur dans les camps, d'autant que les « triangles verts » seront souvent des collaborateurs zélés et sauvages des « maîtres » SS.

4) L'alphabet du tableau est incomplet. Les SS créent un brassard portant le mot « blöd » pour distinguer les « idiots ». Pour tous les déportés à Auschwitz (juifs et non-Juifs), à toutes ces marques et signes distinctifs, s'ajoutera le tatouage du numéro matricule sur l'avant-bras, dès septembre 1941.

Avec la guerre apparaîtra une nouvelle catégorie particulière de déportés pour faits de résistance : les « NN ». Elle est créée pendant la période où la Résistance s'intensifie, notamment la Résistance communiste, et où la répression dépend encore exclusivement de l'armée allemande et non de la police de sécurité (la Gestapo). Elle découle des décrets « NN » (« *Nacht und Nebel* », Nuit et Brouillard), signés le 7 et le 12 décembre 1941, par le Maréchal Keitel pour les pays de l'Ouest. Dans un but d'intimidation, Hitler avait exigé que la peine de mort soit systématiquement appliquée aux résistants et que leurs proches et la population soient maintenus dans l'ignorance de leur sort.

Ainsi, ceux qui ne pouvaient être condamnés à mort dans des délais brefs et de manière certaine par les tribunaux militaires siégeant en pays occupés, devaient être transférés dans le plus grand secret en Allemagne, pour y être jugés. Ils devaient disparaître dans « la nuit et le brouillard ». La plupart de ces déportés ont été, en réalité, purement et simplement enfermés dans des camps de concentration par la police de Sécurité chargée de leur transfert. Les déportés « NN » étaient soumis à un régime particulier. Ils ne pouvaient écrire à leur famille et eurent généralement des conditions de détention très sévères. Ils portaient sur leurs vêtements une marque distinctive : soit les deux lettres « NN », soit une cible peinte en rouge. Cette spécificité s'estompe et disparaît dans le chaos des derniers mois.

Enfin, seront internés et exterminés, dans des centres spéciaux, les handicapés considérés comme « êtres inférieurs au point de vue de la biologie raciale » et des « criminels » jugés comme tels « génétiquement » par la SS.

Le tableau d'un univers : les camps de concentration nazis

Ce tableau permet de saisir quelques aspects de ce que David Rousset, à son retour de déportation, nomma « l'univers concentrationnaire ».

Le camp « *Konz Lager* » (abréviation de Konzentrationslager) désigne dans le tableau un espace clos au cœur du territoire du IIIe Reich (Allemagne et terres annexées) dont on ne sort pas (« *suspect d'évasion* »).

Le terme de concentration définit ici à la fois le rassemblement d'une masse d'individus et la perte pour chacun de sa qualité d'Homme. C'est ce qu'illustre et résume fort bien « l'exemple » du tableau avec l'uniforme et le « *numéro du détenu* ».

Le détenu n'est plus qu'un « *Stück* », mot du langage nazi concentrationnaire, c'est-à-dire un bout, un morceau, une chose standardisée, marquée, immatriculée, telle la pièce mécanique sortant des chaînes d'une usine.

Cette qualité d'homme déniée, toutes considérations de vie et de mort disparaissent. Le déporté ne serait plus qu'un outil polyvalent et interchangeable qu'utiliserait le travail.

La forme du tableau à double entrée signifie que cet univers clos est ordonné et administré avec une logique, une méthode et une rigueur pensées à l'extrême. C'est le cas avec la prise en main et le contrôle des camps par les SS.

En guise de conclusion

Derrière chaque mot, chaque signe de ce tableau, est caché un Homme.

L'alphabet étrange ne comporte ni le mot Homme ou ses synonymes, ni aucune de ses représentations car c'est l'Homme et son humanité que le système nazi a voulu faire disparaître.

Aller à la rencontre des déportés rescapés (hommes, femmes et enfants), découvrir et comprendre leur histoire, c'est ce que vous propose le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation cette année.

« La démolition d'un homme »

Le voyage

Une chute verticale et qui va durer trois jours. Trois jours, est-ce long, est-ce court ? Trois jours de chute vers l'inconnu : mais le présent est tellement absorbant que l'esprit, l'imagination ne font pas de très grands bonds. Trois jours sans manger, sans boire, sans dormir, presque sans respirer. Trois jours sans vêtements, nus, tassés à cent vingt-cinq dans des wagons de marchandises (40 hommes, 8 chevaux).

François Wetterwald, « Les morts inutiles », éditions de Minuit, 1947.

« Discours d'accueil » au Struthof

Et nous voilà très vite rassemblés, en colonne par cinq, pour écouter le bref « discours d'accueil » du commandant du camp, mal traduit par un gros détenu allemand (ancien de la Légion étrangère) :

- Ici, vous n'êtes pas dans un sanatorium !

Vous êtes au camp de concentration de Natzweiler. Vous êtes entrés par le portail, vous ne pourrez en sortir que par la cheminée du Krématorium ! Celui qui tentera de s'évader sera pendu !...

In, Roger Linet, « La Résistance en enfer. 1943-1945 », Messidor, 1992, pp 68-69.



N° matricule tatoué sur l'avant bras d'Yvette Levy, jeune française déportée et rescapée d'Auschwitz. Coll. part.

« La démolition d'un homme »

Häftling : j'ai appris que je suis un Häftling. Mon nom est 174517. (...) Poussé par la soif, j'avisé un beau glaçon sur l'appui extérieur d'une fenêtre. J'ouvre, et je n'ai pas plus tôt détaché le glaçon, qu'un grand et gros gaillard qui faisait les cent pas dehors vient à moi et me l'arrache brutalement. « Warum ? » dis - je dans mon allemand hésitant. « Hier ist kein Warum » (ici il n'y a pas de pourquoi), me répond-il en me repoussant rudement à l'intérieur.

L'explication est monstrueuse, mais simple en ce lieu, tout est interdit, non certes pour des raisons inconnues, mais bien parce que c'est là précisément toute la raison d'être du Lager. Si nous voulons y vivre, il nous faudra le comprendre, et vite.

Primo Lévi, « Si c'est un homme », Presse Pocket, 1988, pp 18 à 29, (extraits).

L'incertitude

Une des données fondamentales de l'univers concentrationnaire, qu'on ne doit jamais perdre de vue, était la précarité permanente des affectations, l'incertitude où l'on était toujours de son sort : on ignorait chaque jour si l'on coucherait le soir à la place laissée le matin.

In, Edmond Michelet, « Rue de la Liberté. Dachau. 1943-1945 », Editions Le Seuil, 1955.

« Militer, ici, c'est lutter raisonnablement contre la mort »

Nous sommes tous ici pour mourir. C'est l'objectif que les SS ont choisi pour nous. Ils ne nous ont ni fusillé ni pendu mais chacun, rationnellement privé de nourriture, doit devenir le mort prévu, dans un temps variable. Le seul but de chacun est donc de s'empêcher de mourir. Le pain qu'on mange est bon parce qu'on a faim, mais s'il calme la faim, on sait et on sent aussi qu'avec lui la vie se défend dans le corps. Le froid est douloureux, mais les SS veulent que nous mourions par le froid, il faut s'en protéger parce que c'est la mort qui est dans le froid. Le travail est vidant - pour nous, absurde - mais il use, et les SS veulent que nous mourions par le travail ; aussi faut-il s'économiser dans le travail parce que la mort est dedans. Et il y a le temps : les SS pensent qu'à force de ne pas manger et de travailler, nous finirons par mourir. Les SS pensent qu'ils nous auront à la fatigue, c'est-à-dire par le temps, la mort est dans le temps.

Militer, ici, c'est lutter raisonnablement contre la mort.

Robert Antelme, « L'espèce humaine », Gallimard, 1978, p 45.

BILAN DES KL 1933-1945

Estimation pour tous les camps, pour les détenus enregistrés à l'arrivée dans les camps (entrées : 1 650 000 - tués : 1 100 000).

D'après J. Billig « Les camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien », PUF, 1967.

BILAN DE « LA SOLUTION FINALE »

Morts dans les « ghettos » et suite aux privations	800 000
Morts par fusillades des Einsatzgruppen et autres	1 300 000
Morts dans les camps d'extermination	2 700 000
Morts dans les camps de concentration KL	150 000
Morts dans les camps roumains et croates	150 000
BILAN DE LA « SOLUTION FINALE »	5 100 000

Source : R. Hilberg, « La destruction des Juifs d'Europe », Fayard, 1988.

Les Tziganes aussi

Les dernières recherches évaluent à plus de 200 000 le nombre de Tziganes exterminés par les nazis.

Bibliographie (premières pistes pour découvrir d'autres bibliographies et des centaines d'autres ouvrages)

- François Bédarida, *Le nazisme et le génocide. Histoire et enjeux*, Nathan, 1990.
- Maryvonne Braunschweig et Bernard Gidel, *Les déportés d'Avon. Enquête autour du film de Louis Malle " Au revoir les enfants "*, La Découverte, 1988.
- Eugen Kogon, *L'Etat SS. Le système des camps de concentration allemands*, Le Seuil, coll. Point Politique, 1970.
- André Rogerie, *La Déportation. Le système des camps de concentration nazis*, PEMF coll. BT 2, 1993.
- Wolfgang Sofsky, *L'organisation de la terreur. Les camps de concentration*, Calmann-Lévy, 1995.
- Maurice Voutey, *Les camps nazis. Des camps sauvages au système concentrationnaire, 1933-1945*, Graphein, 1999.

Collectifs :

- François Bédarida et Laurent Gervereau (dir), *La déportation et le système concentrationnaire nazi*, BDIC, 1995.
- BT (Bibliothèque de Travail) : *Déporté, témoin des crimes nazis*, n°1034, 1992 ; *1942-1945 : La Déportation*, supp. n°22 au n° 1048, 1993 ; *La Déportation. Le système des camps de concentration nazis*, n°259, 1993.
- FNDIRP, *L'impossible oublié*, FNDIRP, 1997 ; *La Déportation, Les témoins*.
- FNDIRP - UNADIF, Jean Manson (dir), *Leçons de ténèbres. Résistants et déportés*, Plon, 1995.
- TDC (Textes et Documents pour la Classe), *Les Français dans la déportation*, n° 244, 1980 ; *Nuremberg et après*, n° 585, 1991, éd. CNDP.

Témoignages :

- Robert Antelme, *L'espèce humaine*, Gallimard, 1978.
- Maurice Cling, *Vous qui entrez ici. Un enfant à Auschwitz*, Graphein/FNDIRP, 1999.
- Charlotte Delbo, *Auschwitz et après (I, II, III)*, Editions de Minuit, 1970 et 1971.
- Primo Lévi, *Si c'est un homme*, Presse Pocket, 1988
- David Rousset, *L'univers concentrationnaire*, Editions de Minuit, 1965.
- Art Spiegelman, *Maus. Un survivant raconte (I et II)*, Flammarion, 1992.
- Georges Wellers, *Un Juif sous Vichy*, Editions Tirésias-Michel Reynaud, 1991.

Filmographie et vidéos :

- Alain Resnais, *Nuit et brouillard*, 1956 ; Claude Lanzmann, *Shoah*, 1985 ; Louis Malle, *Au revoir les enfants*, 1987 ; Roberto Beghini, *La vie est belle*, 1998 ; Radu Mihaileanu, *Train de vie*, 1998 ; Emmanuel Finkiel, *Voyages*, 1999.
- Cédérom : *Mémoires de la Déportation*, FMD, 1998.

Quelques contacts :

- ADIR : 241 bd Saint-Germain, 75007 Paris ; CDJC : 17 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris.
- Centre Edmond Michelet, 4 rue Champanatier, 19100 Brive.
- Commission Départementale de l'information Historique pour la paix (dans chaque département en Préfecture) ;
- FMD : 71 rue St Dominique, 75007 Paris ;
- FNDIRP : 10 rue Leroux, 75016 Paris.
- Musée de la Résistance et de la Déportation, La Citadelle, 25000 Besançon.
- Musée de la Résistance Nationale, son réseau et ses associations : Bourges (18), Champigny(94), Chateaubriant (44), Givrons (69), Montluçon (03), Nice (06), Varennes Vauzelles (58) - Association à Paris et en Seine Saint Denis ;
- UNADIF - FNDIRP : Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus - Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance, 8 rue des Bauches, 75016 Paris.

Dossier documentaire et pédagogique :

- Le Musée de la Résistance Nationale à Champigny propose un dossier intitulé « *L'univers concentrationnaire dans le système nazi* ». (coédition CDDP 94)

Bulletin d'information du Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Val de Marne
14 rue Raymond Poincaré 94000 CRÉTEIL Tél. : 01 42 07 86 35

réalisé en collaboration avec l'Association du Musée de la Résistance Nationale
88 Avenue Marx Dormoy BP 135 - 94501 CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX

Directeur de la publication : Gérard STOLTZ

Rédaction : G. KRIVOPISSKO

Maquette, composition, impression : CDDP 94 - B. BROCKER - J.P. CHENET - G. MARX

Tirage 3 000 exemplaires - Duplication autorisée et conseillée